



aussi bien est poursuivie l'occupation des zones périphériques, dans les limites du cadre topographique dessiné à l'Ouest par deux rivières convergentes: la Songolo et la Tchinouka. Par contre, une ouverture s'offrant vers le Sud-Est, les lotissements traditionnels se sont multipliés à très grande vitesse rejoignant aujourd'hui la voie ferrée du Congo-Océan, que certaines cases ont déjà franchie. Ainsi, le plan originel rayonnant a vu grandir une apophyse allongée, au plan en grille régulière, et la ville s'étire sur 5 kilomètres. La densité moyenne est passée de 96 habitants/hectare (1958), à 120 hab./ha; mais certaines zones comptent près de 200 hab/ha. Soulignons que ce sont justement celles-ci qui comportent le plus de cases en dur (Section I: 53,2 %). Les moins bien pourvues, à cet égard, sont les plus récemment occupées, par exemple le quartier « Planches », qui doit son nom au matériau de construction le plus employé.

Ce quartier « Planches » fait justement l'objet d'une courte étude particulière. Il s'est développé après 1958 sur un terrain de 18 hectares, déclaré *non aedificandi*, et abrite 1800 personnes, en très grande majorité des Vili. La moitié des chefs de ménages interrogés dispose d'un salaire régulier quoique souvent faible; les autres ont des revenus occasionnels, ou sont sans ressources. L'originalité du quartier réside dans le fait que ses habitants viennent du reste de la ville, et parfois de très près. Mais ils se sont assurés ici un logement indépendant, dont ils sont propriétaires. Presque tous ont fourni aux enquêteurs les mêmes motifs de déplacement: « se séparer de la famille », « ne plus payer de loyer ». Bien qu'ils sachent être expulsables du jour au lendemain, ces squatters préfèrent une insécurité relative à leur situation précédente. Au demeurant, la menace est plus virtuelle que réelle: l'administration serait bien incapable de les reloger, puisque les projets de lotissements modernes, tels que celui du quartier Saint-Pierre, s'avèrent insuffisants, avant même d'avoir subi un commencement de réalisation. Elle ne peut donc que s'incliner devant le fait accompli. Et c'est pourquoi la physionomie générale de ces villes au ras du sol, n'est pas encore à la veille de se modifier.

Pierre VENNETIER.

LES MARCHES AFRICAINS DE POINTE-NOIRE

La cité africaine de Pointe-Noire comporte deux marchés d'inégale importance (1): le Grand-Marché, situé dans les quartiers anciens, vaste et animé; le marché de Tié-Tié, plus récent et moins important, implanté au Sud-Est de la ville. Les transactions portent avant tout sur les produits vivriers, l'écoulement des seuls légumes, fruits et manioc, sous diverses formes, comptant pour la moitié environ.

La vente sur les marchés est une activité surtout féminine; on compte, au Grand-Marché, quatre vendeuses pour un vendeur; la proportion monte à six à Tié-Tié. Cependant, il existe un début de spécialisation

(1) DHONT (Yves). Les marchés africains de Pointe-Noire. Notes sur quelques aspects économiques. O.R.S.T.O.M. - I.R.S.C., Brazzaville, mars 1963, 98 p. ronéo, 29 tableaux, 13 graphiques, 3 cartes.

9 JUIN 1982

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 1550

Cote : B

qui a pu être mis en évidence: les hommes monopolisent largement la vente de certains produits, le pain et la viande, par exemple, ou les planches, le bois, le charbon de bois. Ils participent au commerce du poisson frais, comme à celui de la bimbeloterie. Par contre, la spécialisation des femmes est maximum pour l'huile de palme, le poisson fumé ou salé (100 % des ventes), et presque aussi forte pour sel, riz, tabac, manioc, légumes, fruits.

La structure ethnique sur les marchés, comparée à celle de la ville, fait apparaître la place prise ici par certains groupes étrangers; Popo (originaires du Ghana et du Togo) et Dahoméens sont particulièrement nombreux. Par contre, on trouve beaucoup moins de Vili qu'on pourrait s'y attendre; est-ce le signe d'un désintérêt pour le commerce? L'auteur ne le pense pas; il croit plutôt que les Vili se partagent entre beaucoup d'activités, alors que maints étrangers ont été attirés au contraire par celle-ci, quand ils ne sont pas venus spécialement pour s'y livrer.

Sans que ce soit là une règle générale, il existe une certaine spécialisation selon les ethnies. C'est ainsi que les étrangers, hommes ou femmes, vendent presque uniquement de la bimbeloterie; les femmes Balali offrent surtout manioc et légumes; les femmes Babembé, légumes et poisson frais; les Bapounou du poisson, les femmes Bakamba, des arachides et de l'huile d'arachide, etc...

Presque tous les quartiers de Pointe-Noire fournissent des vendeurs sur les deux marchés. L'éloignement joue cependant, qui explique la faible représentation de zones excentriques; mais ce commerce a aussi une signification sociale: dans les quartiers où la proportion élevée de cases en dur traduit un niveau de vie des habitants supérieur à la moyenne, on rencontre peu de femmes commercialisant l'un ou l'autre produit du sol; elles ont d'ailleurs, la plupart du temps, abandonné l'agriculture familiale traditionnelle. A l'inverse, on s'aperçoit que, pour une partie importante des vendeuses sur le marché, cette activité est pour elles l'occasion de se procurer un revenu que le mari, chômeur, ne peut leur fournir; c'est le cas de 38 % d'entre elles. Les épouses de petits salariés sont également nombreuses (manœuvres, boys, ouvriers).

L'enquête menée a mis en évidence un fait important: les marchandises proposées sur les deux marchés sont souvent « de seconde main »; il s'agit donc de revente. Si la part vendue directement par le producteur atteint des proportions notables avec l'arachide, le manioc, les légumes — mais sans jamais atteindre 50 %, le charbon de bois excepté — elle est infiniment plus faible pour tout le reste, même pour le poisson frais et l'huile de palme. Ainsi, un ou plusieurs intermédiaires se glissent entre production et consommation, même lorsque l'une et l'autre sont géographiquement très proches; il n'est pas rare que des pêcheurs, des jardiniers, des chasseurs, viennent sur le marché même, mais vendent en bloc à des détaillants, voire des « demi-grossistes », qui fractionnent aussitôt les lots. On aboutit rapidement au stade du micro-détail, si caractéristique des villes d'Afrique noire, générateurs de profits infimes, mais répétés: c'est le « penny-capitalisme ».

Pierre VENNETIER.